

**Master 1 DROIT**

Examens du 2<sup>nd</sup> semestre 2016/2017  
Session 1

**DROIT FISCAL DE L'ENTREPRISE**

Thierry SCHMITT

Répondez à chacune des questions qui suivent d'une manière à la fois motivée et synthétique.

1. Monsieur X hérite en 2007 de l'entreprise individuelle qu'exploitait son père. Cette mutation à titre gratuit entraîne-t-elle des conséquences fiscales ? Existe-t-il un moyen de nature à faciliter une telle transmission ?
2. Un contribuable qui exploite une entreprise individuelle BIC recueille un bien immobilier dans la succession de sa mère. Les droits de succession sont liquidés sur une valeur vénale de 400.000 €. Il décide aussitôt d'inscrire ce bien à l'actif du bilan de l'entreprise pour cette même valeur. Cette décision implique-t-elle la constatation d'un bénéfice imposable ?
3. En fin de compte, le bien immobilier en cause est sorti du bilan puis sept ans après cette sortie, vendu à un tiers. Lors de sa sortie de l'actif, la valeur du bien est de 500.000 € ; le prix de vente final est de 850.000 Euros. Comment sera taxée la plus-value constatée ?
4. Monsieur Z et Madame A décident de constituer ensemble une société civile qui aura pour objet de lotir un terrain acquis à un tiers et vendre les lots issus de l'opération de division. Ils espèrent tirer de l'opération un bénéfice de 300.000 €. Quel sera le traitement fiscal de ce bénéfice ?
5. A l'occasion d'une consultation fiscale demandée à son cabinet d'avocat, une société s'aperçoit que les comptes de son exercice comptable clôturé le 31 décembre 2005 sont entachés d'une erreur ayant impliqué la constatation d'un bénéfice fictif qui a été imposé. Pourra-t-elle corriger les choses et le cas échéant comment ?

6. Une banque accorde sa caution à un contribuable qui souhaite bénéficier du sursis de paiement à raison d'une réclamation contentieuse engagée auprès de l'administration fiscale. Cet engagement est appelé à se prolonger plusieurs années. Une commission est évidemment stipulée, payable tous les trois mois à terme échu. Les commissions stipulées doivent-elles être rattachées par la banque globalement, à l'exercice de conclusion du contrat de caution, aux exercices au cours desquels intervient le paiement des commissions par son client ou aux exercices d'exécution du contrat de caution ?
7. Une décision de gestion prise par un chef d'entreprise peut-elle être remise en cause par l'administration fiscale dans le cadre d'un contrôle fiscal ? Si vous estimez que la réponse est positive, indiquez quelles sont les sanctions auxquelles s'expose l'entreprise ?
8. La Société civile immobilière LIMMEUBLE a deux associés : Monsieur LEFRIC et la SA LADECHE. Les biens immobiliers dont elle est propriétaire sont donnés en location à la SA LADECHE qui les utilise pour les besoins de son exploitation. Quel est le régime fiscal du résultat dégagé par la société LIMMEUBLE.
9. La SA MECANIQUE a pour objet la fabrication de machines-outils et de tracteurs. Elle apporte chacune de ses branches d'activité à deux filiales créées à cet effet dont elle contrôle la totalité du capital. Cette opération emporte-t-elle des conséquences fiscales dans l'hypothèse où la société MECANIQUE disposerait de déficits fiscaux.
10. La SNC LAVERDURE a pour objet la commercialisation de fruits et de légumes. Elle a réalisé, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003, un résultat comptable de 50.000 Euros, qui après retraitement se traduit par un déficit fiscal de - 5.000 Euros. L'AG du 6 juin 2004 décide d'une distribution de bénéfice de 24.000 Euros au profit de ses deux associés personnes physiques. Indiquez quel est le régime fiscal de cette distribution.

**Durée de l'épreuve : 1 heure**

**Document(s) autorisé(s) : néant**

**Matériel autorisé : néant**